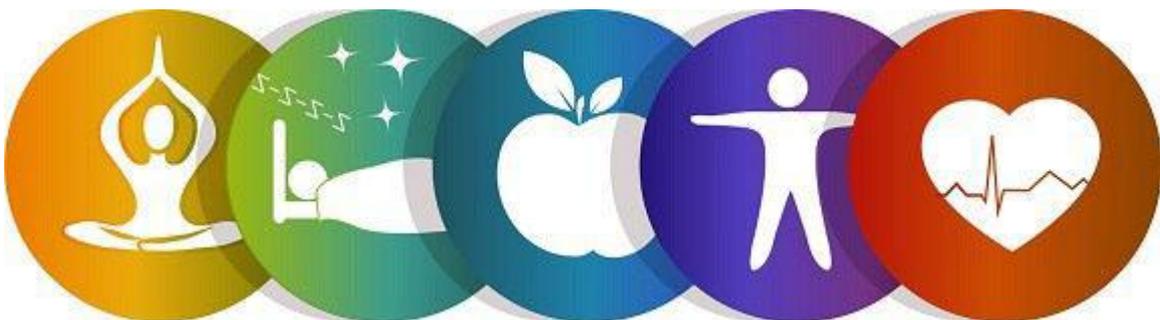




***LE GUIDE DU SALON
DE LA SANTÉ & DU BIEN-ÊTRE
SAM. 30 et DIM. 31 OCT. 2021
Lunéville - 54***



 **ASSOCIATION Avenir**

4, rue de la République – 54 300 LUNÉVILLE
Contacter M. Jabar OUMEDDOUR, Directeur
03 83 74 21 24 – 06 22 38 77 00

Mail : avenircitoyen@live.fr

Site web : www.avenirassociation.com

Page FB : <https://www.facebook.com/salondelasanteetdubienetre>

SALON Bien-Être & Santé 2021

**30-31
OCT.**

10 h - 19 h

LUNÉVILLE

LE RÉSERVOIR

Entrée : 3€*



*1€ par entrée reversé à l'association ESPOIR ENFANT 54
Contact : 03.83.74.21.24 - 06.22.38.77.00 - Site : www.avenirassociation.com

Un salon qui fait du bien !

Conférences, animations, ateliers et
Demos non-stop !



1 salon sur 2 jours
Des tarifs attractifs
Des partenariats sur mesure...



HÉBERGEMENT & RESTAURATION



À 3km du centre Erckmann :

Brit Hôtel - ex Campanile – RN4 Lieu-Dit CHAUFONTAINE

54 300 LUNEVILLE – Tél : 03 83 73 82 82



À 2km du centre Erckmann :

Hôtel Acacia – 2, rue de l'Écosseuse, 54 300 Moncel-lès-Lunéville –

Tél : 03 83 73 49 00

À 600m du centre Erckmann :

Hôtel les Pages – 5, quai des Petits Bosquets, 54 300 Lunéville –

Tél : 03 83 74 11 42

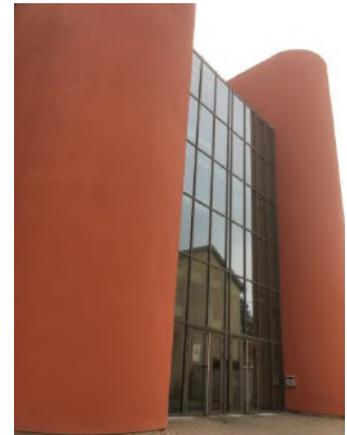
**Une restauration est assurée sur place par nos soins tout au long
du week-end !**

Couscous royal : tarif = 10€ seulement !

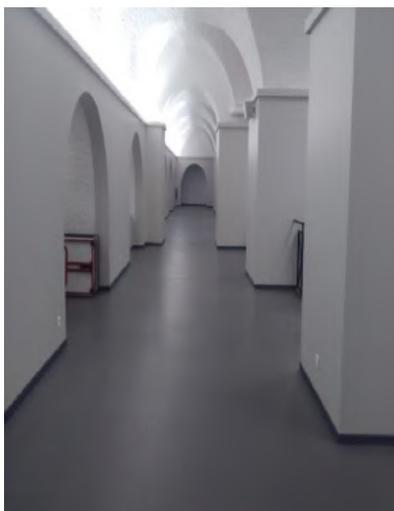
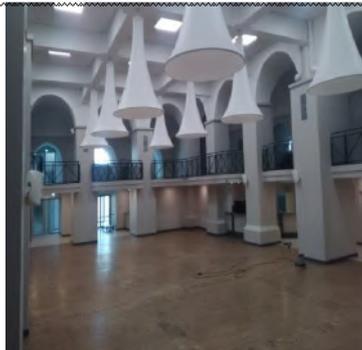
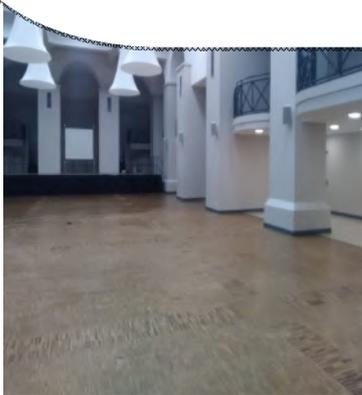
Repas + boisson + café ou thé à la menthe

LE RÉSERVOIR

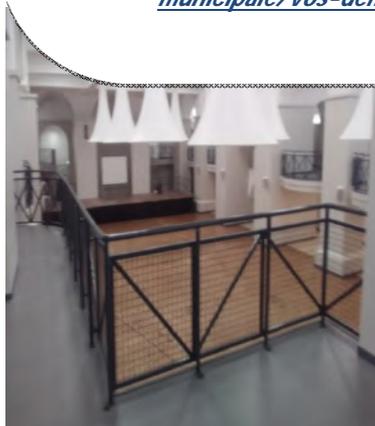
Entièrement rénové en 2017, le Réservoir est un ancien château d'eau construit en 1876. Cette salle accueille différents types de manifestations sur deux niveaux.



Elle est disposée de la manière suivante : en rez-de-chaussée : salle, bar, cuisine, vestiaires. Capacité d'accueil 500 personnes.



En Mezzanine : Capacité de 150 personnes debout ou assis. Voir le lien : <http://www.luneville.fr/vie-municipale/vos-demarches/location-de-salles/>



Adresse :

2 Cours de Verdun – 54 300 Lunéville - Tél : 03 83 73 20 10

À proximité du Parc des Bosquets et de la Piscine communautaire Aqualun

TARIFS DU SALON 2021

CHOISISSEZ ET RÉSERVEZ VOTRE STAND AU REZ-DE-CHAUSSÉE



- **8 STANDS PROMOTIONNELS** : stands A, B, C, D, E, F, G et H.
Table de 1,20m sur 0,80m de profondeur. Surface de 4m². Prix du stand : 150€
- **12 STANDS STANDARDS** : stands 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18 et 24.
Stands modulables de 9m² sans angles. Surface de 9m². Prix du stand : 200€
- **5 STANDS PRIVILEGES AVEC ANGLES** : stands 8, 13, 14, 19 et 20.
Stands modulables de 9m² avec angles. Surface de 9m². Prix du stand : 280€
- **6 STANDS PRESTIGES** : stands 1, 6, 7, 21, 22 et 23.
Réservés aux Partenaires de l'Opération. Surface de 15m² environ. Prix : 300€
- **1 STAND PARTENAIRE OFFICIEL** : stand 5. Surface de 20m². Prix 400€
- **L'ÉSTRADE** : Surface de 40 m² soit 10m linéaire x 4m de profondeur. Prix : 600€
Ou bien 1 Espace de 5m linéaire x 4m de profondeur : Prix du stand : 400€
- **STANDS EN EXTÉRIEUR** : Surface de 9m² : Prix du stand : 150€

*Plusieurs possibilités de largeurs et de profondeur. N'hésitez pas à nous contacter.
Tous nos prix sont net hors taxes (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts).*

PLAN PRÉVISIONNEL DU SALON 2021

CHOISISSEZ ET RÉSERVEZ VOTRE STAND EN MEZZANINE

NOS OFFRES DE STANDS EN MEZZANINE :



- 35 STANDS : Prix : 150€ les 9m².

Offerts : 1 table, 2 chaises, 10 invitations gratuites et 2 badges exposants.

Les stands que nous proposons ont différentes profondeurs. La distance d'un stand en mètre linéaire est de 3m environ. Si vous souhaitez un stand sur mesure, n'hésitez pas à nous contacter.

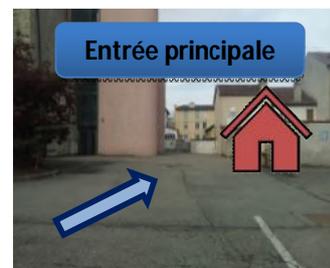
Stands en extérieur possibles selon vos besoins. Nous contacter.

EXPOSEZ EN EXTÉRIEUR !



Exposez en face de l'entrée principale avec ou sans électricité.

Tarif : 150€ / 9m² pour les 2 jours.



Tous nos prix sont net hors taxes (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts).

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 – Généralités

Les modalités d'organisation du salon (dates et heures d'ouverture, durée, localisation, prix des entrées...) sont définies par l'organisateur. L'exposant s'engage à respecter, et à faire respecter, les présentes conditions générales ainsi que les éléments figurant dans le dossier technique qui lui seront remis. L'organisateur se réserve le droit de changer les horaires et les dates d'organisation s'il le juge nécessaire à l'intérêt général de la manifestation sans aucune contestation possible de la part d'un tiers.

LA PARTICIPATION DES EXPOSANTS

Article 2 – Conditions de participation

Seuls les exposants présentant des produits et services compatibles avec l'esprit de la manifestation peuvent participer. L'organisateur se réserve donc le droit de refuser toute participation qu'il estime ne pas correspondre à cet esprit. **L'organisateur peut, après examen, exclure les produits/services ne lui paraissant pas correspondre à l'objet du salon.** En application des dispositions relatives aux manifestations autorisées, un exposant ne peut ni présenter des produits ni des matériels non conformes aux normes françaises.

Article 3 – Inscription et bon de commande

Toute personne désirant prendre un stand doit adresser à l'organisateur un bon de commande et un chèque du montant correspondant au nom de l'association AVENIR avant le 20/10/2021.

Article 4 – Cession / sous-location / Coparticipation

Sauf autorisation écrite préalable de l'organisateur, un exposant ne peut céder, sous-louer ou partager, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie de son stand.

Article 5 – Désistement de l'exposant

En cas d'annulation ou en cas de non-occupation du stand pour quelque cause que ce soit, les sommes versées et/ou restant dues partiellement ou totalement, au titre de la location du stand et des frais annexes, sont acquises à l'organisateur. Dans le cas où un exposant, pour quelque cause que ce soit, n'occupe pas son stand 1 heure avant l'ouverture du salon, il est considéré comme ayant renoncé à sa participation au salon. L'organisateur peut alors disposer du stand de l'exposant sans que ce dernier puisse réclamer ni remboursement, ni indemnité, même si le stand est attribué à un autre exposant entre temps.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Article 6 – Conditions de règlement

Le règlement de la location et des frais annexes s'effectue aux échéances et selon les modalités déterminées par l'organisateur et communiquées à l'exposant sur le bon de commande.

STANDS

Article 7 – Plan d'implantation

L'organisateur établit le plan de la manifestation et effectue la répartition des emplacements librement, au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions. L'organisateur tient compte le plus largement possible des désirs des exposants et de la nature des produits/services exposés.

ENGAGEMENT DES EXPOSANTS

Article 8 – Respect des conditions générales

L'exposant s'engage à respecter les présentes conditions générales ainsi que les instructions données par l'organisateur. Tout manquement entraîne l'exclusion de l'exposant qui aurait contrevenu, sans que celui-ci puisse demander le remboursement des sommes versées ou indemnités de quelque nature que ce soit.

Article 9 – Installation, décoration et animation des stands

La décoration particulière des stands est effectuée par les exposants et sous leur responsabilité. Elle doit respecter les règlements de sécurité édictés par les pouvoirs publics ainsi que le plan général de décoration et la signalétique définis par l'organisateur qui détermine également les règles d'affichage et d'utilisation des procédés sonores, lumineux et audiovisuels.

Article 10 – Remise en état

L'organisateur décline toute responsabilité concernant les constructions ou installations édifiées par les exposants. Les exposants prennent les emplacements dans l'état où ils se trouvent et doivent les laisser dans le même état. Toute détérioration, notamment aux locaux et installations dans lesquels se tient le salon, causé par un exposant ou par ses installations, matériels ou marchandises est à la charge de cet exposant.

ASSURANCES

Article 11 – Assurance de Responsabilité Civile de l'organisateur

Une assurance est souscrite par l'organisateur au titre de sa responsabilité civile en qualité d'organisateur.

Article 12 – Assurance des exposants

Les exposants déclarent être assurés en qualité d'exposant au titre de leur responsabilité civile. **Lors de son inscription, ils s'engagent à transmettre une attestation en cours de validité.**

Article 13 – Mise en garde contre le vol

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol tout au long de votre participation au Salon.

Article 14 – Produits autorisés sur le salon

- **Produits naturels** : diététiques, biologiques et écologiques, soins & massages, produits de beauté...
- **Entretien corporel** : cosmétique, esthétique, rééducation fonctionnelle...
- **Matériel médical et sportif** : confort et aménagement du quotidien, aide à la personne, appareils de sport, vêtements et accessoires sportifs...
- **Assurances & mutuelles** : complémentaire santé, handicap...
- **Nutrition & boissons** : compléments alimentaires et diététiques...
- **Coach sportif, diététicien(ne), kinésithérapeute, sophrologue**
- **Associations sportives et clubs de santé / bien-être**
- **Éditions & Loisirs** : CD, livres, documentation...
- **Clubs de sports** : centres de remise en forme, fitness, musculation...
- **Centre Spa & bien-être, établissements thermaux, balnéothérapie**
- **Écoles, instituts et organismes de santé et de bien-être**
- **Objets connectés, applications mobiles, télé médecine, téléassistance...**
- **Santé et biotechnologies, santé et matériaux, santé et robotique, santé et agroalimentaire, santé et chimie...**

Article 15 – Produits interdits sur le salon

- **Tous les produits à caractère religieux, politique, érotique, sont strictement interdits. Aucune boisson alcoolisée n'est admise également.**

La surveillance générale du salon est prise en charge par les organisateurs, dans les meilleures conditions, mais il s'agit là d'une obligation de moyen et non de résultat. En nous renvoyant votre bon de commande, vous acceptez les conditions ci-dessus.



Pour tout autre renseignement, veuillez contacter :

M. Jabar OUMEDDOUR, Directeur

4, rue de la République – 54 300 LUNÉVILLE

03 83 74 21 24 – 06 22 38 77 00

Mail : avenircitoyen@live.fr & Site web : www.avenirassociation.com

INFOS PRATIQUES CONCERNANT VOTRE STAND

Stand nu. Les stands ne comportent aucune cloison. Prévoir paravents ou autres supports de séparation. Le mobilier mis gracieusement à votre disposition sur place est de 1 table rectangulaire et 2 chaises par stand. Location de grilles caddies possibles sur place : 10€ la grille (dimension 1m x 2m). L'ambiance musicale et sonore sera entièrement orchestrée par l'organisateur. Aucune autre ne peut être admise.

Attention ! Une seule entité par stand est autorisée.

INCLUS DANS VOTRE FORFAIT

- 2 Badges exposants sont inclus par stand. **Les badges supplémentaires sont au prix de 30€ unitaire.**
- Parking : 1 place réservée à l'extérieur, sur le parking de la salle du Réservoir. Veillez à bien identifier votre véhicule s'il vous plaît.
- Entrées gratuites : vous disposerez de 10 entrées gratuites.
- Une présentation au minimum de votre stand par notre animateur chaque jour.
- Une enseigne sur votre stand mentionnant la raison sociale de votre société et le numéro de stand.

INSTALLATION DE VOTRE STAND

Seules les personnes attitrées et munies d'un badge seront autorisées à entrer pour l'installation de leur stand. Les badges seront délivrés dès votre arrivée sur place au stand « Accueil ». **L'installation est possible dès le vendredi 29 Octobre de 15h à 19h ou bien le samedi 30 octobre dès 6h30 et le dimanche 31 octobre à partir de 8h30.**

Tous les véhicules ont une place de parking réservée spécifiquement.

L'ouverture au public étant prévue à 10h, **vos stand devra être prêt à 9h30** au plus tard, le samedi comme le dimanche. Le prix d'entrée au public est de 3 euros, dont un euro sera reversé à une association caritative.

Les heures d'ouverture au public sont le samedi et le dimanche de 10h à 19h.

L'éclairage général du salon est assuré par l'organisateur. L'alimentation électrique des stands est à la charge de l'exposant. Ainsi, pour avoir de l'électricité sur votre stand, n'oubliez pas de commander. Une participation aux frais de 20€ vous sera demandée pour 1kw/h. Pour plus d'ampérage, n'hésitez pas à nous consulter. Nous vous conseillons de vous munir de prises multiples et de rallonges pour vos propres besoins.

Il est strictement interdit de percer, visser, clouer, sceller dans les murs, les bardages, les piliers et les sols de la salle du Réservoir (anciennement le centre Erckmann).

Il est aussi interdit de peindre ou de marquer les murs, les piliers et les sols.

DÉSINSTALLATION DE VOTRE STAND

Uniquement le soir après 19h00, soit juste après l'évacuation complète du public. Le nettoyage général du salon (allées, accès, parties communes) est assuré par l'organisateur. **Le nettoyage des stands reste à la charge des exposants.** Ainsi, il convient de laisser en bon état de propreté l'espace que vous aurez occupé. Aucun déchet ne devra être retrouvé.

FICHE TECHNIQUE 2021

Nombre de stands disponibles en intérieur : 69 stands. Deux espaces de conférence en rez-de-chaussée, et une salle de spectacle au 2^{ème} niveau.

Matériel sur place :

Tables rectangles (2m x 0,6m)	47
Tables rectangles (1,2m x 0,6m)	9
Tables rondes	17
Grandes tables rondes	5
Chaises	465

GRILLE TARIFAIRE 2021

DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE POUR 2 JOURS
<u>VOTRE EMPLACEMENT EN REZ-DE-CHAUSSEE</u> 8 stands promotionnels 12 stands standards 6 stands privilèges 5 stands prestiges 1 stand officiel Moitié de l'estrade Estrade entière Stands en extérieur	150 € 200 € 280 € 300 € 400 € 400 € 600 € 150 €
<u>VOTRE EMPLACEMENT EN MEZZANINE</u> 36 stands	150 €
<u>MOBILIER & ÉLECTRICITÉ</u> • Grilles caddies (largeur 1m x 2m hauteur) • Électricité (éclairage et supports spécifiques non fournis)	10 € la grille caddie 20 € (forfait week-end)

FRAIS DE DOSSIER ET DROITS D'INSCRIPTION OFFERTS

Pour toute demande spécifique, veuillez contacter :

M. Jabar OUMEDDOUR, Directeur

03 83 74 21 24 – 06 22 38 77 00

PLAN MEDIA PRÉVISIONNEL 2021

DIFFUSION / AFFICHAGE

- + 500 affiches A3 + 20 000 flyers r/v
- + 20 000 programmes r/v
- + 20 000 invitations sur un rayon de 100km
- + diffusion sur sites internet partenaires

PARTENAIRE PRESSE & RADIO

Interviews, baladeurs (points en direct), Promo internet, et agenda ;
rédaction régulière d'articles de presse



France Bleu Lorraine
Nancy 100.5

www.bleusudlorraine.fr



PARTENAIRE INTERNET

- Pack communication Privilège 4 Semaines + Habillage VIP pendant 8 jours
- Annonce rédactionnelle de l'évènement et référencement sur la 1ère page Google
- Présence sur la Newsletter Hebdomadaire (x3)
- Bloc de publicité TOUTES pages (134px/100px) = + 330 000 affichages
- Habillage VIP 8 jours : Le Site LorraineAucœur.com aux couleurs de l'évènement TOUTES pages = 80 000 affichages (Voir Détail 3-1)



RETROUVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ ET TOUTES LES INFOS PRATIQUES SUR

REJOIGNEZ-NOUS SUR [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SALONDELASANTEETDUBIENETRE](https://www.facebook.com/salondelasanteetdubienetre)



Pour toute demande spécifique, veuillez contacter

M. Jabar OUMEDDOUR, Directeur

4, rue de la République – 54 300 LUNÉVILLE

Contactez M. Jabar OUMEDDOUR, Directeur

03 83 74 21 24 – 06 22 38 77 00

Mail : avenircitoyen@live.fr - Site web : www.avenirassociation.com

COMMUNIQUE DE PRESSE 2021

L'association AVENIR organise la 12^{ème} édition du Salon de la Santé et du Bien – être le samedi 30 et le dimanche 31 Octobre 2021 au Réservoir (ex Centre Culturel Erckmann) de Lunéville (54).

Forte de ses précédentes éditions, ce Salon entièrement dédié à la Santé et au Bien-être, est devenu le rendez-vous incontournable des professionnels de l'hexagone pour le plus grand bonheur des visiteurs du Grand Est de la France.

Pour fêter ce 12^{ème} anniversaire, tout au long de ce week-end, plusieurs animations et ateliers sont prévus, ainsi que des conférences qui seront données par de nombreux professionnels de santé venus pour l'occasion.



Un village associatif sera également représenté par les structures locales et départementales. Le Salon est ouvert au grand public de 10h à 19h. Le prix d'entrée est de 3€ par personne, dont 1€ sera reversé à une association caritative. L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans.

Pour toute demande spécifique, veuillez contactez

M. Jabar OUMEDDOUR, Directeur

**Association A Venir / 4, rue de la République - 54300 LUNÉVILLE
03 83 74 21 24 – 06 22 38 77 00**

E-mail : avenircitoyen@live.fr - www.avenirassociation.com

<https://www.facebook.com/avenir.association>

<https://www.facebook.com/salondelasanteetdubienetre>